

L'AFRIQUE AUSTRALE

Aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI VOL. 20 No 4 JUIN 2018



POLITIQUE	3
EAU	4
TOURISME	5
CHANGEMENT CLIMATIQUE	6
ENERGIE	7-10
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	11
GENRE	12
PAIX & SECURITE	13
ELECTIONS	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



Réaligner l'infrastructure avec l'industrialisation La SADC évalue les progrès

par Joseph Ngwawi

L'INFRASTRUCTURE EST la clé du développement régional et le programme est en train d'être revu et ajusté en vue d'un alignement plus étroit avec les plans d'industrialisation de la région et du continent africain.

L'importance de l'infrastructure en tant que catalyseur de l'industrialisation et du commerce est largement reconnue dans les instruments de politique régionaux, continentaux et internationaux.

Le Programme de Doha pour le développement par exemple, ainsi que le Programme d'action d'Almaty et son successeur, le Plan d'action de Vienne qui vise à répondre aux besoins particuliers des pays en développement enclavés, identifie le développement et la maintenance des infrastructures parmi les six domaines prioritaires.

Plusieurs programmes et stratégies sont en place pour améliorer l'infrastructure en tant que point d'ancrage pour une transformation durable, grâce à une compétitivité commerciale accrue.

Ceux-ci comprennent le

- ❖ Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales de la SADC (RIDMP),
- ❖ Le Plan de développement stratégique

indicatif régional de la SADC révisé (RISDP) 2015-2020,

- ❖ Programme tripartite de facilitation du commerce et des transports,
- ❖ Plan d'action à court terme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
- ❖ Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

L'adoption historique du RIDMP en 2012 a été motivée par la décision des États membres de la SADC que le développement et la maintenance des infrastructures sont une priorité pour l'intégration régionale accélérée, le développement économique et le commerce.

Les États membres ont décidé que les principaux obstacles au commerce et à l'industrialisation pourraient être résolus par la fourniture de bonnes infrastructures transfrontalières pour les transports, les systèmes de production et de transport d'électricité, les infrastructures régionales de télécommunications, les organismes hydrographiques, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

Cela a placé le développement intégré des infrastructures comme deuxième priorité dans le contexte du processus d'intégration régionale de la SADC et de son plan actuel, le RISDP révisé 2015-2020.

Le cadre central pour la mise en œuvre de la priorité B du RISDP est étayé par le plan directeur de l'infrastructure, le RIDMP.

Suite de la page 2...



SUITE DE LA PAGE 1

Réaligner l'infrastructure avec l'industrialisation La SADC évalue les progrès

La SADC a donc reconnu que l'infrastructure régionale est un facteur clé du programme d'intégration tel que prévu par le RISDP et la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, entre autres cadres stratégiques.

Le succès de ces cadres stratégiques nécessite une évaluation régulière des progrès réalisés dans la mise en œuvre. Le RIDMP devait être lancé par phases de cinq ans, la première phase allant de 2012 à 2017.

Un Sommet Extraordinaire de la SADC tenu en mars 2017 au Swaziland (aujourd'hui eSwatini) a demandé au Secrétariat de la SADC d'examiner le portefeuille de projets d'infrastructure de la SADC dans le RIDMP afin de déterminer les priorités au niveau national dans les États membres.

Le Secrétariat a été chargé de travailler avec la Banque africaine de développement (BAD) pour développer les instruments et cadres nécessaires tels que les obligations d'infrastructure, les garanties de risques partiels, les garanties d'assurance et les garanties de crédit partielles à utiliser dans les États membres.

Le Secrétariat a également été invité à tirer parti de la Stratégie d'industrialisation de la BAD pour l'Afrique (2016-2025). La stratégie vise à développer le secteur industriel et le cadre politique en Afrique; renforcer le commerce intra-africain et intégrer l'Afrique dans les chaînes de valeur régionales et internationales; et stimuler la compétitivité et la création de valeur en Afrique en élargissant l'offre de services aux entreprises afin de maximiser l'impact sur la performance des industries.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie de la BAD vise à renforcer cinq facteurs favorables à l'industrialisation. Ce sont un environnement politique, législatif et institutionnel favorable; environnement économique et infrastructure favorables; accès au capital; accès aux marchés; et les talents compétitifs, les capacités et l'esprit d'entreprise.

Le Secrétariat de la SADC, avec le soutien de la Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA), a engagé

l'Institut de Développement Economique du Centre de Documentation et de Recherche d'Afrique Australe (SARDC) pour évaluer les résultats du Plan d'Action à Court Terme du RIDMP (STAP) 2012-2017.

Le Secrétariat, en partenariat avec la BAD, la DBSA et le NEPAD, a organisé une réunion d'experts techniques des États membres pour discuter de la préparation d'une liste prioritaire de projets d'infrastructure pour la région.

La réunion, qui s'est tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, en mai, a dressé une liste des projets d'infrastructure régionale pouvant être mis en œuvre à court et moyen terme que la BAD a l'intention de mettre en œuvre en partenariat avec des institutions de financement du développement telles que la DBSA.

L'adoption du RIDMP lors du 32^{ème} Sommet de la SADC qui s'est tenu à Maputo, au Mozambique, en 2012, a donné aux États membres l'occasion de coopérer pour déployer les projets d'infrastructure prioritaires, sur lesquels un consensus régional s'est dégagé. Le Plan Directeur comportait trois phases:

- Plan d'action à court terme - STAP (2012-2017);
- Plan d'action à moyen terme (2017 - 2022);
- Plan d'action à long terme (2022-2027).

Ceci est conforme à la Vision 2027 de la SADC, un horizon de mise en œuvre de 15 ans pour la prévision des besoins d'infrastructure dans la région.

Il est également conforme au PIDA de l'Union africaine et a constitué une contribution essentielle au Programme tripartite de facilitation du commerce et des transports mis en œuvre conjointement par la SADC, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Le Plan Directeur de la SADC guide la mise en œuvre de réseaux d'infrastructure coordonnés, intégrés, efficaces et transfrontaliers dans les six secteurs prioritaires que sont l'énergie, les transports, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la météorologie et l'eau.

Les interventions sont regroupées en six plans sectoriels, chacun représentant les secteurs prioritaires.

Le plan sectoriel de l'énergie vise à s'attaquer aux quatre domaines prioritaires de la sécurité énergétique, à améliorer l'accès aux services énergétiques modernes, à exploiter les abondantes ressources énergétiques et à accroître les investissements financiers tout en améliorant la durabilité environnementale.

En ce qui concerne les sous-secteurs routier, ferroviaire, portuaire, fluvial et aérien, le plan sectoriel des transports vise à s'attaquer à quatre domaines clés en améliorant l'accès à la chaîne de valeur "bon corridors de transport"; réduire le coût du transport; renforcer la compétitivité; et fournir des services de transport sûrs et sécurisés.

Le plan sectoriel TIC est conçu pour aborder quatre domaines clés, afin d'assurer l'accessibilité, y compris l'accès universel aux technologies TIC à large bande; accélérer l'intégration régionale grâce à l'interconnectivité à haut débit dans et entre les États membres de la SADC; réduire le coût de faire des affaires; et améliorer la fiabilité et la sécurité de l'infrastructure des TIC.

Le plan sectoriel de l'eau fixe cinq objectifs prioritaires: augmenter le stockage de l'eau dans la région; terres irriguées pour la sécurité alimentaire; la production d'hydroélectricité pour la sécurité énergétique; accroître l'accès à de l'eau potable salubre; et renforcer les services d'assainissement pour les citoyens de la SADC.

Le plan sectoriel du tourisme vise à améliorer le développement socio-économique; faciliter le marketing conjoint de la SADC

en tant que destination unique; augmentation des arrivées touristiques et des recettes touristiques provenant des marchés sources; et développer le secteur du tourisme d'une manière écologiquement durable.

L'accent pour le plan sectoriel de la météorologie est mis sur la nécessité d'assurer la disponibilité d'informations ponctuelles d'alerte précoce relatives aux effets néfastes des conditions météorologiques et de la variabilité du climat. Un autre point fort du plan sectoriel de météorologie est l'élaboration d'un cadre d'indicateurs harmonisés pour la fourniture d'informations pertinentes sur les prévisions climatiques afin de faciliter la préparation de mesures d'atténuation des sécheresses, des inondations et des cyclones.

Le développement du RIDMP a nécessité un diagnostic sur les défis rencontrés par la SADC en ce qui concerne le développement de projets d'infrastructures régionales.

Un défi majeur, au-delà des ressources nécessaires à la préparation des projets entre les États membres et à l'investissement de projets bancaires, est la hiérarchisation des projets.

Étant donné que les ressources en temps, en main-d'œuvre et en capital sont toujours limitées, les États membres de la SADC

doivent donner la priorité aux projets d'infrastructure qui produisent les avantages économiques et sociaux le plus efficacement possible.

Le défi est de taille pour la région de la SADC, où l'absence d'une liste de projets d'infrastructures stratégiquement sélectionnés est souvent un facteur crucial qui empêche le développement et le financement de projets prioritaires. □



Le Protocole sur l'Industrie

Soutenir la stratégie d'industrialisation et renforcer le développement économique

LE SECRÉTARIAT de la SADC élabore un instrument juridique qui améliorera l'environnement politique pour le développement industriel et soutiendra la mise en œuvre.

La mise en œuvre d'un protocole régional relatif à l'Industrie devrait renforcer les économies des États membres de la SADC afin qu'elles soient axées sur le développement industriel et non basées sur l'exportation de ressources brutes.

Le Secrétaire exécutif de la SADC, Stergomena Lawrence Tax, a déclaré qu'un projet de protocole est en place à la suite de consultations avec les États membres.

"Je suis heureuse d'annoncer que des projets de la Vision Minière Régionale de la SADC et du Protocole relatif à l'Industrie ont été préparés et des consultations ont eu lieu avec les parties prenantes", a déclaré le Dr Tax à la réunion du Conseil des Ministres de la SADC à Pretoria, Afrique du Sud.

Elle a déclaré que le protocole proposé fournira un environnement politique favorable à la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route pour d'industrialisation de la SADC dans tous les secteurs.

Le projet de protocole final devrait être prêt d'ici la fin de 2018.

Selon le plan d'action chiffré de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC (2015-2063), le protocole devrait être adopté d'ici la fin de 2020.

Le protocole donnera le mandat légal au Secrétariat de la SADC de coordonner la mise en œuvre des activités, programmes et projets industriels régionaux, y compris

la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC et son plan d'action chiffré.

La stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC visent à accélérer la dynamique visant à renforcer les avantages comparatifs et compétitifs des économies des pays d'Afrique australe.

Le protocole proposé devrait renforcer le niveau de développement industriel dans la région et faciliter l'harmonisation des politiques et des stratégies dans les États membres.

Là où les États membres ont déjà de telles politiques et stratégies, celles-ci devraient être revues et alignées sur la Stratégie et la Feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.

Un rapport présenté lors du Conseil des Ministres de la SADC a révélé que le Secrétariat a obtenu des ressources pour mettre à jour le Programme de Modernisation et de Mise à jour Industrielle de la SADC (IUMP).

Selon le rapport, les États membres de la SADC devraient élaborer des IUMP nationaux d'ici la fin de 2018 et les mettre en œuvre d'ici décembre 2020.

L'IUMP de la SADC a été adopté par le Comité des Ministres de la SADC chargés du Commerce en 2009 pour mettre en œuvre la composante du Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional (RISDP) qui traitait de l'industrialisation. Le RISDP a ensuite été révisé en 2015 en mettant la priorité sur l'industrialisation au profit du commerce.

Les programmes nationaux de modernisation industrielle

devraient être conformes au IUMP de la SADC, qui sert de base à une approche sectorielle de l'industrialisation dans la région, se penchant sur l'amélioration des capacités de production existantes, en modernisant les installations productives, en renforçant l'infrastructure d'appui institutionnel et en renforçant les capacités régionales pour la recherche et l'innovation.

Pour encourager la création des chaînes de valeurs régionales et la participation aux processus mondiaux, la région a identifié cinq domaines prioritaires dans lesquels des chaînes de valeur peuvent être établies et pour lesquelles des stratégies

régionales devraient être développées d'ici 2020.

Ce sont dans les domaines de l'agro-industrie, de la valorisation des minéraux, des biens de consommation, des biens d'équipement et des services.

Des études détaillées de la chaîne de valeur sont proposées pour des produits ou services spécifiques dans les domaines prioritaires.

Dans le cadre du processus de promotion de la participation à la chaîne de valeur, il est prévu d'élaborer une législation et des règlements types pour l'agro-industrie, la valorisation des minerais et d'autres activités et services de fabrication intra-SADC. sardc.net □

Protocole sur l'Énergie en cours de révision

LE PROTOCOLE de la SADC sur l'énergie est en train d'être révisé pour refléter la dynamique changeante vers une augmentation de l'adoption des énergies renouvelables et une plus grande coopération dans le développement de l'énergie.

Le protocole, adopté en 1996, est le principal document politique et juridique sur le développement énergétique dans la région et vise à renforcer la coopération dans le développement des infrastructures énergétiques et à assurer la fourniture de services énergétiques fiables et durables.

Depuis 1996, les États membres ont mis en œuvre les dispositions du protocole en engageant plusieurs réformes au moyen d'accords et de documents d'orientation.

Selon un rapport présenté lors de la réunion du Groupe thématique Énergie de la SADC à Gaborone, au Botswana en avril, le Protocole de la SADC révisé sur l'Énergie devrait refléter les réalisations et les objectifs futurs des États membres en matière d'intégration régionale et d'harmonisation du secteur énergétique.

La révision du protocole devrait impliquer la création d'un comité de pilotage qui sera responsable de la conduite du processus ainsi qu'un groupe de travail composé de responsables techniques qui seront chargés d'élaborer un plan de travail et de faciliter l'examen.

Un projet de protocole révisé devrait être prêt d'ici la fin de 2018. □

"Sécuriser les investissements stratégiques pour réaliser les avantages de Coopération transfrontalière sur l'eau"

par Eglène Tauya

LES AVANTAGES de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau doivent être pleinement réalisés afin d'attirer des investissements pour les infrastructures en Afrique australe.

C'était l'un des principaux messages du 8ème atelier de la SADC sur les Organismes de Bassin Fluvial tenu à Windhoek en Namibie en mai.

Phera Ramoeli, Administrateur principal de programme pour la Division de l'eau de la SADC, a déclaré à l'atelier qu'il est essentiel que les organisations de bassins fluviaux communiquent mieux les avantages de la coopération, du renforcement de la confiance et du dividende de la paix aux avantages socio-économiques et environnementaux plus tangibles qui émanent de la collaboration et de la gestion conjointe.

"Bien qu'évalués, documentés et compris, les avantages de la coopération transfrontalière sur l'eau n'ont pas été bien communiqués dans la région", a-t-il dit, ajoutant que "les preuves empiriques pour étayer la littérature existante sur les bénéfices de la coopération transfrontalière manquent toujours".

Les avantages de la coopération transfrontalière sur l'eau comprennent:

- Amélioration de la gestion et du développement des ressources en eau;
- Croissance économique accélérée;
- Amélioration du bien-être humain;
- Une sécurité alimentaire accrue;
- La sécurité énergétique;
- Une résilience accrue aux phénomènes extrêmes liés au climat tels que les inondations et la sécheresse;
- Durabilité environnementale améliorée; et
- Amélioration du partage de l'information.

Des études scientifiques ont montré que l'exploitation coordonnée des installations hydroélectriques existantes dans le bassin du fleuve Zambèze peut potentiellement augmenter la production d'énergie de 23% sans investissement supplémentaire.

Grâce à un meilleur partage de l'information grâce à la coopération, les attentes sont grandes que le Système d'information sur l'eau du Zambèze (ZAMWIS) fournira des

informations sur le plan stratégique pour le cours d'eau du Zambèze pour l'investissement prévu de 16 milliards de dollars dans les projets nationaux.

Cela permettra de doubler la superficie irriguée et de créer plus de 500 000 nouveaux emplois.

Un autre projet bénéfique est le projet d'eau et d'assainissement Zambie-Malawi à la frontière de Mwami sous les auspices de la Facilité de développement des infrastructures résilientes au climat.

Le projet vise à aider plus de 6 000 voyageurs publics et 1 500 maisons dans les villes frontalières de Mwami, Mchinji et Chanida, grâce à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement.

Dans le bassin d'Orange Senqu, le transfert d'eau du Lesotho au Botswana aura des avantages tangibles, et une étude est en cours pour mettre en évidence les avantages multiples du projet. Ceci est coordonné par le Secrétariat de la Commission du fleuve Orange-Senqu (ORASECOM).

Pour le bassin de Cubango-Okavango, l'investissement prévu pour le barrage de Mcundi en Angola devrait contribuer à 105 mégawatts (MW) qui pourraient être exportés vers la Namibie et utilisés pour le marché intérieur.

L'intervention permettra de développer des projets d'irrigation en Angola et de réguler les flux d'eau vers le delta de l'Okavango, réduisant ainsi la fréquence des inondations.

"Il est nécessaire que les OBF prennent des mesures supplémentaires pour s'assurer que les avantages sont non seulement compris mais aussi réalisés dans la région pour attirer un soutien continu des États membres et des investissements externes", a déclaré M. Ramoeli.

L'évolution du rôle d'ORASECOM dans la facilitation de la mobilisation de fonds pour les projets a été soulignée.

Les OBF de la région sont à différents stades de maturité en termes d'établissement, et les États riverains montrent leur engagement en fournissant des ressources pour soutenir ces institutions.

Toutefois, pour que ce soutien soit durable, les États membres s'attendent à voir des avantages sociaux, économiques et environnementaux découlant de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.

La nécessité pour les OBF de démontrer la valeur ajoutée afin d'obtenir un financement continu de la part des États membres augmente, en raison de la concurrence pour les ressources.

L'atelier a noté que les avantages doivent encore être identifiés, évalués et bien communiqués.

Créée en 2006, la série d'ateliers RBO de la SADC est organisée tous les deux ans dans le but d'utiliser les OBF comme moyen de renforcer l'intégration et la coopération régionales.

L'atelier des OBF de cette année a été convoqué par la Commission permanente de l'eau du bassin de l'Okavango (OKACOM), en collaboration avec le Secrétariat de la SADC, la Direction de la Division Infrastructures-eau et le Partenariat mondial pour l'eau en Afrique australe. Cette initiative a été organisée par le gouvernement de la Namibie, l'un des États riverains d'OKACOM.

Conçu sous le thème "Sécuriser les investissements stratégiques pour tirer parti des avantages de la coopération transfrontalière", l'atelier a servi de plateforme aux différentes parties prenantes de discuter des opportunités d'investissement dans des projets de bassins fluviaux transfrontaliers et de permettre aux OBF de la région de partager leurs expériences au sein de leurs juridictions.

L'objectif de l'atelier était de partager les expériences sur la manière dont les OBF peuvent jouer un rôle clé dans les processus de planification et de mise en œuvre des investissements à l'échelle du bassin afin de tirer parti des avantages de la coopération transfrontalière sur l'eau. □

DOUZE ÉTATS membres continentaux de la SADC se partagent 15 bassins fluviaux. Ces bassins hydrographiques sont gérés par 12 organ-

isations de bassins fluviaux ou autorités de gestion de bassin, toutes à différents stades de développement et de capacité. □

Principaux bassins fluviaux partagés au sein de la SADC

Cours d'eau	Pays	Organisation du bassin fluvial
Buzi	Mozambique et Zimbabwe	
Congo	République démocratique du Congo, Cameroun, République du Congo, République centrafricaine	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)
Cuvelai	Angola et Namibie	
Incomati	Mozambique, South Africa and Swaziland	
Kunene	Angola, Namibia	Comité technique mixte permanent (PJTC) Kunene
Limpopo	Botswana, Mozambique, Afrique du Sud, Zimbabwe	Commission du cours d'eau du Limpopo (LIMCOM)
Okavango	Angola, Botswana, Namibia	La Commission permanente de l'eau du bassin de l'Okavango (OKACOM)
Orange-Senqu	Botswana, Lesotho, Namibia, Afrique du Sud	La Commission de la Rivière Orange-Senqu (ORASECOM)
Pungwe	Mozambique et Zimbabwe	
Ruvuma	Mozambique et Tanzanie	
Save/Sabi	Mozambique et Zimbabwe	
Umbeluzi	Mozambique, Afrique du Sud et Swaziland	
Zambèze	Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	La Commission du cours d'eau du Zambèze (ZAMCOM)

Source: www.sadc.int



TOURISME

La SADC développera un programme de tourisme régional

L'AFRIQUE AUSTRALE élabore un plan qui guidera et coordonnera le développement du tourisme dans la région.

Ceci est en conformité avec une directive faite par une réunion conjointe des ministres de la SADC responsables de l'environnement et des ressources naturelles, des pêches et de l'aquaculture, et du tourisme au Secrétariat de la SADC en novembre 2017 pour développer un programme touristique de la SADC.

Le programme de tourisme régional devrait servir de feuille de route pour le développement d'une "industrie du tourisme éthique", ainsi que pour faciliter l'élimination des obstacles au développement et à la croissance du tourisme.

Le projet de Programme du Tourisme de la SADC devrait être

finalisé en août et une fois développé, le Secrétariat mobilisera des ressources pour soutenir sa mise en œuvre.

La mise en œuvre réussie du programme permettra à la région de devenir l'une des destinations les plus prisées au monde, permettant aux pays de réaliser de meilleurs profits grâce à leurs nombreuses attractions touristiques telles que les chutes Victoria entre la Zambie et le Zimbabwe, les peintures rupestres San au Botswana et la faune sauvage passionnante dans la région.

La création d'un meilleur environnement touristique dans la SADC présentera de nouvelles opportunités pour le développement durable, ainsi que l'approfondissement de l'intégration étant donné que les

pays devront harmoniser leurs politiques et commercialiser conjointement leurs attraits.

À l'échelle mondiale, le tourisme est la troisième plus grande industrie, représentant environ 10% du produit intérieur brut mondial et offrant environ 313 millions d'emplois à compter du mois de décembre 2017.

Cependant, la SADC et le reste du continent africain continuent de tirer des bénéfices limités de ses nombreuses attractions touristiques en raison de divers facteurs, notamment des politiques de voyage restrictives telles que les systèmes de visas qui obligent les voyageurs à demander un visa chaque fois qu'ils entrent dans un autre pays.

Pour relever ces défis et profiter davantage du tourisme, la SADC a fait du tourisme une priorité en tant que moyen de promouvoir le développement durable.

En 1998, la région a élaboré un Protocole sur le développement du tourisme, qui vise à encourager la coopération entre les gouvernements et le secteur privé grâce à un climat d'investissement favorable au tourisme durable, préservant les ressources naturelles et culturelles de la région.

Parmi les autres initiatives régionales clés qui prévoient un cadre législatif, institutionnel et programmatique complémentaire et général pour le développement du tourisme, citons:

- ❖ Organisation régionale du tourisme de l'Afrique australe (RETOSA) - un organisme responsable du développement du tourisme et du marketing régional de destination;
- ❖ Protocole de la SADC sur la conservation de la faune et l'application de la loi - un instrument juridique qui engage les États membres à promouvoir la conservation

des ressources fauniques partagées par l'établissement de zones de conservation transfrontalières;

- ❖ Protocole de la SADC sur la facilitation de la circulation des personnes - un instrument qui oblige les États membres à élaborer des politiques visant à éliminer progressivement les obstacles à la libre circulation des capitaux et du travail, des biens et services et des peuples de la région; et
- ❖ Plan directeur régional de développement des infrastructures de la SADC (RIDMP) - Le plan sectoriel du tourisme du RIDMP vise à améliorer le développement des infrastructures afin de promouvoir le mouvement harmonieux des biens, des services et des personnes dans la région. □

Les sites du patrimoine mondial jouent un rôle clé dans la promotion du tourisme dans la SADC

L'UNESCO a lancé une publication qui rend compte de la beauté de certains sites du patrimoine mondial situés en Afrique australe.

La publication intitulée "Un aperçu des sites du patrimoine mondial en Afrique australe" devrait promouvoir le développement du tourisme durable dans la région.

Les sites du patrimoine mondial sont le centre d'attraction de la plupart des touristes, et s'ils sont correctement exploités et gérés, ces sites ont le potentiel de contribuer de manière significative au développement durable. □

Transformation de l'organisation touristique régionale

LA REFORME de l'Organisation Régionale du Tourisme de l'Afrique Australe (RETOSA) vise à transformer l'organisme d'une organisation publique en une entité de marketing régional plus simple, plus agile, dynamique et axée sur le secteur privé.

Fondée en 1997 en tant qu'organisation filiale de la SADC, RETOSA a été mandatée pour encourager et assister le développement du tourisme dans la région et commercialiser l'Afrique australe comme une destination touristique unique mais multiforme.

Cependant, dans une volonté visant à renforcer l'organisation, les ministres de la SADC responsables du tourisme en juillet 2016 ont approuvé la transformation organisationnelle de RETOSA pour s'assurer qu'elle se concentre davantage sur le marketing, laissant les fonctions de coordination des politiques touristiques au Secrétariat de la SADC.

Les ministres ont demandé au Secrétariat de profiter du processus de restructuration en cours pour créer l'Unité de la politique du tourisme au sein du Secrétariat de la SADC afin d'assurer une coordination efficace; développement, harmonisation et mise en œuvre de la politique du tourisme et questions connexes.

En conséquence, une unité de coordination du tourisme a été créée au sein de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles (FANR) de la SADC.

Par conséquent, le processus d'élaboration d'un programme touristique de la SADC pour guider et coordonner le développement du tourisme dans la région est une approche holistique visant à restructurer et développer l'industrie du tourisme en Afrique australe. □



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Convention sur les Ressources Biologiques ... La SADC adoptera une position commune

par Kumbirai Nhongu

La SADC est en train d'élaborer une position commune sur l'utilisation des ressources biologiques pour le développement durable.

La position commune est essentielle pour relever certains des défis auxquels la région est confrontée, notamment la surexploitation et la dégradation de l'environnement, ce qui a, en retour, réduit la quantité et la qualité des ressources biologiques.

Les ressources biologiques sont généralement définies comme des ressources génétiques, des organismes ou des parties de ceux-ci, des populations ou de toute autre composante biotique des écosystèmes qui ont une valeur ou une utilité réelle ou potentielle pour l'humanité.

La position commune de la SADC servira de cadre d'orientation pour la région dans toutes ses négociations sur les ressources biologiques.

Des négociations mondiales sur les ressources biologiques auront lieu lors de la prochaine 14^{ème} Conférence des Parties (COP14) à la Convention sur la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique (CDB) prévue pour l'Égypte en novembre.

En outre, la Convention a adopté deux accords supplémentaires - le Protocole de Carthagène sur la biosécurité et le Protocole de Nagoya sur l'Accès aux Ressources Génétiques et le Partage Juste et Équitable des avantages découlant de leur utilisation, également connu sous le nom de Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA).

La SADC devrait organiser un atelier régional en juin pour développer sa position commune sur les trois accords mondiaux qui traitent des ressources biologiques.

L'atelier régional est organisé dans le cadre du Programme de la SADC sur l'utilisation transfrontalière et la protection des ressources naturelles qui vise à améliorer la mise en œuvre des protocoles et stratégies de la SADC pour la gestion durable des ressources naturelles par les acteurs régionaux et nationaux.

Une position commune à la CDB permettra aux États membres de la SADC d'aligner les politiques et les stratégies pour une utilisation durable des ressources biologiques et de se sensibiliser mutuellement à la conservation de ces ressources.

Les 16 États membres de la SADC sont tous signataires de la CDB, communément appelée la Convention sur la biodiversité, du Protocole de Cartagena sur la biosécurité et du Protocole de Nagoya sur l'APA.

En fait, tous les pays de la SADC ont désigné des Points Focaux Nationaux pour la CDB ainsi que pour le Protocole de

Cartagena sur la biosécurité et le Protocole de Nagoya sur l'APA.

D'abord discutée au Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro au Brésil en juin 1992, la CDB est entrée en vigueur en décembre 1993. Cependant, la Convention n'a été adoptée que lors de la COP10 qui s'est tenue en 2010 à Nagoya, au Japon.

La CDB vise à promouvoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Le Protocole de Cartagena sur la biosécurité vise à protéger la diversité biologique contre les risques potentiels posés par les organismes vivants modifiés résultant de la biotechnologie moderne.

Le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages vise à faire en sorte que les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques soient partagés de manière juste et équitable.

À cet égard, la prochaine COP 14 de la CDB offrira à la communauté mondiale l'occasion de proposer conjointement des stratégies pour atténuer l'impact négatif de l'activité humaine sur la vie végétale et animale, y compris leurs écosystèmes.

Les questions de biodiversité sont une priorité pour la SADC. En fait, la région possède un riche patrimoine naturel d'importance mondiale pour le climat et la diversité biologique du monde.

Selon la Stratégie régionale pour la biodiversité de la SADC, plus de 40 pour cent des espèces de la région sont endémiques et ne se trouvent que dans leur emplacement actuel.

L'Afrique du Sud se classe au troisième rang des pays les plus biologiquement diversifiés au monde, tandis qu'à Madagascar, la richesse des espèces endémiques par rapport à la superficie des terres est sans précédent.

Le lac Malawi / Nyasa / Niassa et le lac Tanganyika contiennent un très grand nombre d'espèces d'eau douce, tandis que les zones boisées du Miombo central zambézien en Zambie et en Tanzanie sont un centre de diversité d'oiseaux et de papillons.

Le Botswana abrite la plus grande population d'éléphants d'Afrique, tandis que la Tanzanie abrite la plus grande population de lions restants.

Les ressources biologiques telles que les produits végétaux et animaux, le bois et le tourisme faunique représentent également une part importante du produit intérieur brut de la SADC et constituent une source de subsistance pour la majorité des citoyens de la région.

En dépit de cette richesse biologique, la région continue de faire face à des défis de développement économique en grande partie dus aux difficultés fréquemment rencontrées pour exploiter de manière équitable et durable le capital des ressources naturelles.

Pour relever ces défis, la SADC a développé diverses stratégies pour s'assurer que ses ressources biologiques bénéficient pleinement aux peuples de la région.

La région reconnaît également que la conservation réussie et l'utilisation durable des ressources biologiques de la région dépendent de la coopération transfrontalière entre les États membres et au-delà.

La COP14 se tiendra du 10 au 22 novembre à Sharm El-Sheikh, en Égypte. □





Nouvelles options stratégiques pour promouvoir les investissements dans les services et les sources d'énergie renouvelables

La Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) a mis en place un plan ambitieux permettant aux bailleurs de fonds potentiels d'investir dans son secteur énergétique. L'énergie renouvelable (ER) et l'efficacité énergétique (EE) constituent l'un des domaines les plus intéressants. En effet, les services et les sources d'énergie renouvelables sont généralement abordables, sûrs et fiables, ainsi que moins polluants pour l'environnement que les énergies fossiles. Ce document d'orientation décrit donc certaines des principales considérations politiques que la SADC pourrait envisager pour attirer l'investissement privé dans le secteur de l'énergie, en mettant particulièrement l'accent sur les énergies renouvelables.

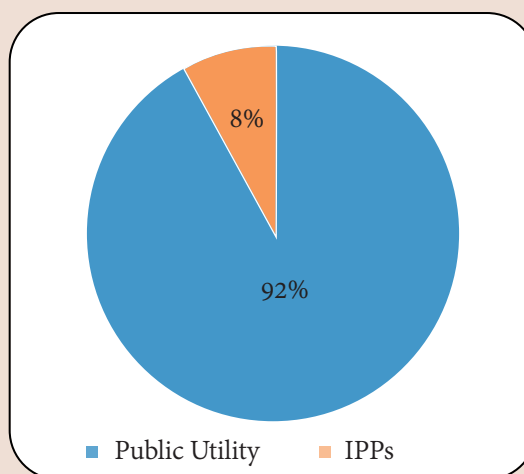
Un cas de Partenariat Public-Privé

Alors que les investissements dans l'énergie en Afrique australe augmentent, les niveaux actuels sont insuffisants pour répondre à la demande future. Selon la stratégie et le plan d'action pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la région (REEESAP), la demande d'électricité dans la région augmente en moyenne de 3% par an. En outre, l'économie de la région a connu une croissance moyenne de cinq pour cent, tandis que le taux d'urbanisation a atteint en moyenne six pour cent depuis 2016. Cette croissance a accru la demande d'énergie et a fait pression sur les États membres de la SADC pour qu'ils investissent dans son secteur de l'énergie.

À cet égard, la SADC doit prendre des mesures critiques pour renforcer sa capacité à atteindre la sécurité énergétique en impliquant d'autres parties prenantes, telles que le secteur privé, dans la stimulation de la production et de l'approvisionnement en énergie. Par exemple, la participation du secteur privé dans le secteur de l'électricité a été largement assurée par des producteurs d'électricité indépendants (IPP), qui sont des établissements qui possèdent ou exploitent des installations de production d'électricité destinées principalement au public. Cependant, comme le montre la figure 1, la région de la SADC dépend encore largement des services publics d'État pour la production d'électricité.

Il est reconnu que les investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie de la SADC seront plus attrayants lorsqu'il y aura des retours sur investissement raisonnables. L'émergence de concepts tels que les tarifs reflétant les coûts, les tarifs de rachat, la facturation nette et la mise aux enchères de l'électricité des IPP ainsi que les accords d'achat d'électricité ont conduit à une augmentation des investissements énergétiques dans d'autres régions et ont la capacité d'avoir le même effet si elles sont mises en œuvre dans la SADC.

Production d'électricité du secteur Public-Privé



Sources: Publication RERA sur les tarifs d'électricité 2014

Tarifs reflétant les coûts

Les tarifs reflétant les coûts représentent les coûts réels de la production d'énergie ou d'électricité au moment de l'utilisation. Étant donné que l'investisseur s'attend à un rendement viable des projets énergétiques, les tarifs reflétant les coûts attireront les capitaux privés. En plus, puisque les consommateurs paient le coût réel de l'énergie, cela signifie également que cette option tarifaire encourage l'adoption de pratiques éconergétiques.

De nombreux services publics dans la région de la SADC facturent aux consommateurs moins d'une unité d'électricité que ce qu'il en coûte pour produire malgré les accords pour adopter des tarifs rentables depuis 2004. En juillet 2015, les

ENERGIE RENOUVELABLE

ministres de l'énergie de la SADC ont réaffirmé leur engagement à faire en sorte que la région atteigne des tarifs reflétant pleinement les coûts d'ici 2019. Une étude menée en 2014 par l'Association régionale des régulateurs de l'électricité (RERA) a montré que le secteur de l'énergie de la région n'est pas autosuffisant en raison des subventions. Le tableau suivant montre l'état des tarifs reflétant les coûts dans la SADC.

Progrès vers des tarifs reflétant les coûts dans la SADC

États Membre	Les tarifs actuels sont-ils viables et suffisants pour inciter à de nouveaux investissements?	Les tarifs actuels peuvent-ils inciter à une utilisation efficace de l'électricité?	Une date cible a-t-elle été fixée pour réaliser la réfectivité des coûts?	Existe-t-il un plan approuvé pour atteindre l'objectif de tarifs reflétant les coûts?
Angola	×	×	✓	✓
Lesotho	✓	×	×	×
Malawi	×	×	✓	✓
Mozambique	×	×	×	×
Namibie	✓	✓	✓	✓
Afrique du Sud	✓	✓	✓	×
Swaziland	×	×	×	×
Tanzanie	✓	✓	×	×
Zambie	×	×	✓	✓
Zimbabwe	×	×	×	×
Total	4	3	5	4

Sources: Publication RERA sur les tarifs d'électricité 2014

Comme le montre le tableau, les régulateurs de seulement quatre États membres sont certains que leurs structures tarifaires sont suffisantes et suffisamment durables pour inciter à de nouveaux investissements. Ce sont le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et la République-Unie de Tanzanie. Le défi pour la plupart des États membres de la SADC est la nécessité de trouver un équilibre entre la viabilité des projets énergétiques et l'accessibilité des produits pour les consommateurs, en particulier les ménages vulnérables. Une option consiste à adopter une approche progressive jusqu'à ce que les tarifs soient rentables.

Cadres tarifaires pluriannuels

Un cadre tarifaire pluriannuel est défini comme un cadre de réglementation des titulaires de permis sur une période de temps au cours de laquelle les principes de réglementation des rendements des titulaires de permis et la trajectoire des éléments de coûts et de revenus individuels de l'entreprise sont prédéterminés. Il clarifie les règles à appliquer sur une période future prédéfinie tout en cherchant à éliminer les aspects de contrôle de la réglementation et en les remplaçant par un système d'incitations et de

pénalités. De cette manière, toutes les parties prenantes sont informées des résultats de diverses actions ou événements pour la période future prédéfinie et sont en mesure de planifier en conséquence.

En ce qui concerne la région de la SADC, l'adoption de tarifs pluriannuels pourrait aider à fournir des signaux de prix importants et une transparence tarifaire aux investisseurs et aux promoteurs. La majorité des pays de la SADC n'ont pas de régime tarifaire pluriannuel en place. Le Malawi, l'Afrique du Sud, le Swaziland et la Tanzanie sont les seuls pays à avoir mis en place une méthodologie tarifaire pluriannuelle sous une forme ou une autre. Parmi ceux-ci, l'Afrique du Sud a la plus longue durée d'application, actuellement fixée à un horizon de détermination de cinq ans. Le Malawi fonctionne avec une méthodologie de quatre ans, la Tanzanie avec trois ans et le Swaziland avec deux ans.

Tarifs de rachat

Un tarif de rachat est un mécanisme politique conçu pour accélérer les investissements dans les technologies d'énergie renouvelable. Il y parvient en offrant des contrats à long terme aux producteurs d'énergie renouvelable, en fonction du coût de production de chaque technologie. Plutôt que de payer un montant équivalent pour l'énergie, les technologies moins coûteuses comme l'énergie éolienne, par exemple, se voient attribuer un prix par kWh inférieur à celui des technologies plus coûteuses, comme l'énergie solaire photovoltaïque. L'illustration montre comment le tarif de rachat sur base des projets d'énergie peut aider à fournir de l'énergie supplémentaire dans le réseau national.

Comment les tarifs de rachat fonctionnent-ils



Sources: The Providence Environment, 2012

Les expériences d'autres pays dans le monde suggèrent qu'un tarif de rachat bien conçu peut générer une croissance rapide pour des projets d'énergie renouvelable ciblés, en créant des conditions qui attirent des capitaux dans ces secteurs particuliers. En 2015, la Namibie a lancé le programme de tarifs de rachat en énergie renouvelable

pour l'énergie solaire photovoltaïque, les projets éoliens et la biomasse. Le programme cible les investissements dans des projets énergétiques d'une capacité de production comprise entre 500 kW et 5 MW à l'achèvement.

Le soutien du tarif de rachat est accordé pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et les prix de l'énergie sont payés en dollars namibiens, le prix étant indexé sur le dollar américain au taux de change en vigueur. Dans le cadre de ce programme de tarif de rachat, la Namibie devrait déployer 30 MW de biomasse, 60 MW de PV solaire et 60 MW de vent. La Tanzanie gère également des initiatives de tarif de rachat, pour les petites centrales hydroélectriques d'une capacité de production inférieure à 10 MW. Des travaux sont actuellement en cours pour introduire des programmes de tarif de rachat au Botswana, au Mozambique et au Zimbabwe.

Facturation nette

Cette politique est conçue pour attirer les investissements privés dans les ER en permettant un flux d'électricité bidirectionnel entre le réseau de distribution d'électricité et les clients qui ont leurs propres systèmes de production. Le concept a bien fonctionné pour promouvoir les investissements dans les solutions solaires photovoltaïques dans les ménages où la facturation nette a été introduite. Le client ne paie que l'électricité nette fournie par le service public (consommation totale moins autoproduction). La production décentralisée combinée à la facturation nette peut être un facteur important pour traiter l'abordabilité, réduire les coûts d'électricité et augmenter la disponibilité de l'offre.

En outre, la facturation nette a tendance à encourager l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans des activités plus résidentielles, réduisant ainsi le fardeau du système pendant les périodes de pointe. La facturation nette est une alternative ou un complément attrayant à un tarif de rachat pour des installations plus petites telles que la PV solaire au niveau des ménages, car elle ne nécessite pas de contrats détaillés ou d'analyse financière. Seuls deux États membres de la SADC ont institué des compteurs nets - Maurice et la Namibie. Maurice a mis en place un système de facturation nette avec un plafond global de cinq MW et un seuil inférieur de 50 kW pour les producteurs indépendants. En Namibie, la facturation nette est limitée aux installations ayant une capacité de production de 500 kVA ou moins. Cela ciblera donc les installations d'énergie renouvelable des petites entreprises et des ménages. L'Afrique du Sud et le Zimbabwe prévoient des programmes similaires.

Appel d'offres public concurrentiel

Le système public d'appel d'offres ou d'appels d'offres est un mécanisme d'achat par lequel les autorités publiques sollicitent des offres pour une quantité donnée d'énergie ou de capacité d'énergie renouvelable, généralement sur la base d'un prix convenu. Les vendeurs offrent le prix le plus bas qu'ils seraient prêts à accepter, mais généralement à des prix supérieurs aux niveaux standards du marché. Les contrats d'achat d'électricité sont alors conclus une fois le processus d'appel d'offres terminé.

L'Afrique du Sud a adopté cette approche pour les projets solaires et éoliens raccordés au réseau dans le cadre du Programme d'approvisionnement en énergie renouvelable (REIPPPP). Le pays a l'intention de se procurer de l'énergie auprès des producteurs indépendants dans le cadre de cinq appels d'offres. Des limites ont été fixées sur la capacité totale d'approvisionnement de chaque type d'énergie. Par exemple, 75 MW pour un projet PV, 100 MW pour un projet solaire concentré et 140 MW pour un projet éolien. Ces restrictions visaient à encourager la concurrence entre les soumissionnaires potentiels et à promouvoir autant de types différents de technologies de production d'énergie renouvelable que possible.

Depuis sa création en 2011, quatre appels d'offres ont été lancés avec plus de 5 000 MW achetés et au moins 1 860 MW sont déjà en ligne. Avec le lancement du programme d'énergies renouvelables, le coût des énergies renouvelables, en particulier le solaire PV, a baissé. Cette réduction de prix est attribuée à une concurrence accrue dans les offres successives associées à la baisse progressive des prix internationaux des équipements d'énergie renouvelable. La hausse des prix de l'électricité pour les combustibles fossiles a également conduit à des comparaisons de coûts favorables avec les énergies renouvelables. Le succès du processus d'appel d'offres sud-africain est salué comme un modèle que d'autres États membres pourraient envisager d'adopter.

Contrat d'achat d'électricité

Un contrat d'achat d'électricité (CAE) est un contrat légal entre un producteur d'électricité et un acheteur d'électricité, d'une durée comprise entre cinq et vingt ans. Ces accords jouent un rôle clé dans le financement des actifs de production d'électricité indépendants. Le vendeur dans le cadre du PPA est généralement un IPP, une entité qui génère et fournit de l'électricité aux services publics ou directement aux utilisateurs finaux. Le PPI n'est pas un service d'État, mais peut faire partie d'une entité de partenariat public-privé, conjointement avec un service public.

ENERGIE RENOUVELABLE

Les directives de la Banque mondiale montrent que les CAE peuvent être utilisés pour des projets énergétiques où les revenus projetés du projet seraient autrement incertains et donc une garantie quant aux quantités achetées et au prix payé est nécessaire pour rendre le projet viable. En outre, ils fonctionnent également lorsqu'il existe une possibilité de concurrence provenant d'une concurrence nationale ou internationale moins coûteuse ou subventionnée. Dans de tels cas, le CAE offre une certaine certitude d'être protégée contre une telle concurrence.

Les contrats d'achat d'électricité peuvent également fonctionner lorsque quelques clients importants prennent la majeure partie de la production. Par exemple, un service public peut acheter l'électricité produite par une centrale électrique. Le gouvernement voudra comprendre combien il va payer pour son pouvoir et qu'il a le premier appel sur ce pouvoir. La société de projet voudra une certitude de revenus et l'acheteur souhaite assurer la sécurité de l'approvisionnement.

En Tanzanie, l'Autorité de régulation des services publics de l'énergie et de l'eau a élaboré des accords normalisés d'achat d'électricité et de lignes directrices qui ont aidé un certain nombre de promoteurs à conclure des accords avec la compagnie d'électricité nationale Tanzania Electricity Supply Company de fournir de l'énergie en utilisant la biomasse, les mini-centrales hydroélectriques et

les centrales solaires. Les CAE ont également tendance à fournir le cadre contractuel pour d'autres initiatives de développement énergétique telles que les tarifs de rachat, la facturation nette et les appels d'offres publics.

Conclusion

La région de la SADC doit accroître ses investissements dans le secteur de l'énergie en reconnaissance du rôle important que joue l'énergie dans le développement économique. À mesure que les économies, les populations et les taux d'urbanisation des États membres continuent de croître, la demande d'énergie augmentera également. Bien qu'il y ait eu des investissements importants dans le secteur de l'énergie à ce jour, le niveau est insuffisant pour répondre à la demande future. La SADC encourage donc une plus grande participation du secteur privé dans les investissements énergétiques.

L'implication de capitaux privés nécessite un climat d'investissement favorable qui garantit un retour sur investissement équitable. Les États membres pourraient donc utiliser de nouveaux concepts de politique qui incluent des tarifs reflétant les coûts, des accords d'achat d'électricité, des tarifs de rachat, des compteurs nets et des appels d'offres publics. La région a certainement une excellente occasion de tirer parti des nouveaux concepts de politique afin de promouvoir des investissements supplémentaires dans les projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Référence

- Eberhard Anton (et al) 2016. *Independent Power Projects in Sub Saharan Africa: Lessons from Five Key Countries*. World Bank Group, Washington DC
- REN21 2015. *SADC Renewable Energy and Energy Efficiency Status Report*
- RERA 2016. *Electricity Tariffs & Selected Performance Indicators for the SADC Region 2014*
- RERA 2013. *Supportive Framework Conditions for Mini-Grids Employing Renewable or Hybrid Generation in the SADC Region*
- SADC 2016. *Renewable Energy and Energy Efficiency Strategy and Action Plan*, Gaborone
- SADC, SARDC 2017. *SADC Energy Investment Year Book 2017*. Gaborone, Harare
- SADC, SARDC 2016. *SADC Energy Investment Year Book 2016*. Gaborone, Harare
- SADC, SARDC 2016. *SADC Energy Monitor 2016: Baseline Study of the SADC Energy Sector*. Gaborone, Harare
- World Bank. <https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sector/energy/energy-power-agreements/power-purchase-agreements>

CE DOCUMENT EST produit par le SARDC dans le cadre du projet sur la communication de l'énergie en Afrique australe avec l'appui de l'Agence autrichienne de développement (ADA) / Austrian Development Cooperation (ADC). La responsabilité pour le contenu de ce document repose entièrement sur les auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion de l'ADA / ADC.



Julius K. Nyerere House
15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 4 791141 Email sardc@sardc.net
Website www.sardc.net Knowledge for Development

Austrian
Development Cooperation



Prévisions de récolte pour la SADC plus faibles pour 2017/18 - Les stocks de report importants garantissent la sécurité alimentaire

par Admire Ndhlovu

LA RÉGION de la SADC s'attend à une récolte céréalière plus faible pour la saison agricole 2017/18, mais le déficit sera compensé de manière adéquate par d'importants stocks reportés de la campagne précédente.

Selon les Perspectives sur la sécurité alimentaire et la nutrition publiées par le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique australe en mai, la production céréalière devrait être inférieure à la moyenne pendant la campagne agricole 2017/18, malgré les fortes pluies tardives qui ont profité aux cultures tardives.

"Ceci est dû à un début tardif de la saison des pluies, à des pluies minimales ou nulles pendant la saison critique de plantation (décembre-janvier), à des températures élevées et à la prévalence de la légionnaire d'automne".

Le groupe de travail est composé de la SADC, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de Care International, d'Oxfam et de World Vision.

La saison des pluies 2017-18 a été caractérisée par un démarrage

tardif, une longue période de sécheresse de mi-saison (décembre-janvier) et de fortes pluies de février à début mai.

La sécheresse a provoqué un stress hydrique et un flétrissement des cultures précoces dans de nombreuses régions du Botswana, du sud-ouest de Madagascar, du sud du Malawi, du sud et de certaines parties centrales du Mozambique, de la Zambie et du Zimbabwe.

"Les perspectives de production de la culture tardive se sont améliorées en raison des pluies supérieures à la moyenne depuis février. Cependant, la production céréalière devrait encore être légèrement inférieure ou à la moyenne en 2018", indique le rapport.

Le Comité sud-africain des estimations des récoltes a publié en avril un rapport indiquant que la récolte commerciale de maïs est estimée à environ 12,8 millions de tonnes métriques, soit environ 22 pour cent de moins qu'en 2016/17, soit environ 15,6 millions de tonnes.

En plus des mauvaises pluies précoces, la récolte céréalière dans la plupart des pays devrait avoir été affectée par l'épidémie de légionnaires d'automne, selon le groupe de travail sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique australe.

Le ravageur a été enregistré dans la plupart des États

membres de la SADC, sauf à Maurice et au Lesotho.

Au Malawi, la chenille légionnaire d'automne a affecté 26 pour cent des 1,5 million d'hectares de terres sous maïs, alors qu'elle dévore plus de 68 000 hectares de cultures au Swaziland, selon le rapport du groupe de travail.

Les autres pays touchés par l'épidémie de chenilles légionnaires sont la Zambie, où 113 000 hectares de maïs ont été dévorés, et le Zimbabwe, qui a perdu environ 6% du maïs cultivé.

Le ravageur, qui a émergé pour la première fois dans la région durant la saison culturale 2016/2017, est originaire des régions tropicales des Amériques.

La légionnaire d'automne affecte le maïs, le millet, le sorgho, le riz, le blé, la canne à sucre, le niébé, l'arachide, la pomme de terre et le soja. Elle mange les feuilles des plantes ainsi que leurs parties reproductrices.

Le groupe de travail a toutefois indiqué que l'impact de la récolte plus faible que prévu serait probablement compensé par d'importants stocks de report en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe qui ont connu de bonnes récoltes au cours de la saison 2016/17.

L'Afrique du Sud devrait avoir des stocks d'ouverture de maïs de plus de quatre millions de tonnes métriques, tandis que la Zambie et le Zimbabwe devraient avoir des stocks d'ouverture de maïs respectivement 840 000 et un million de tonnes.

Les stocks d'ouverture en Zambie et au Zimbabwe sont suffisants pour couvrir respectivement 40 et 70 pour cent des besoins céréaliers annuels des deux pays.

"Des niveaux de stocks plus élevés devraient en partie amortir l'impact de la baisse attendue de la production de maïs, évitant ainsi une baisse plus importante des disponibilités domestiques", selon le rapport.

Alors que la disponibilité régionale de céréales devrait rester adéquate, l'insécurité alimentaire devrait être élevée parmi les ménages vulnérables dans un certain nombre de pays où des déficits de production sont attendus.

Il s'agit du Lesotho, du sud et du centre du Mozambique, du nord et de l'ouest de la Namibie, du sud de la Zambie et du Malawi, du sud et de l'extrême nord du Zimbabwe et du sud de Madagascar.

La dernière évaluation de la vulnérabilité de la SADC devrait être publiée en juillet et fournira une mise à jour sur les estimations de l'insécurité alimentaire.

Pour renforcer la sécurité alimentaire régionale, le groupe de travail a appelé les États membres de la SADC à prendre des mesures appropriées pour promouvoir le commerce du maïs et éviter de prendre des mesures ad hoc qui limiteraient les importations ou les exportations de céréales dans la région.

En outre, le groupe de travail a appelé les États membres à tirer parti de la fin de la saison pour mettre au point des mesures de soutien à la production agricole de contre-saison.

Selon le Secrétariat de la SADC, l'agriculture représente jusqu'à 17% du produit intérieur brut de la région.

En outre, plus de 70% de la population de la région, soit environ 327 millions d'habitants, dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. sardc.net

Production de maïs attendue pour la saison 2017/18

Pays	Production de maïs estimée (tonnes)
Malawi	3 000 000
Namibie	136 000
Afrique du Sud	12 827 000
Zambie	2 400 000
Zimbabwe	1 000 000

Sources Estimations des États membres; Afrique Australe Alimentation et Nutrition Bulletin du Groupe de travail sur la sécurité Avril 2018

* Estimates not available for other Member States



G E N R E

Pleins feux sur la parité entre les sexes alors que 5 pays de la SADC se préparent aux élections

par Nyarai Kampilili

AVEC CINQ pays de la SADC se préparant pour les élections cette année, il est important d'évaluer si les femmes sont parmi les candidats et si les questions de genre sont intégrées dans les processus électoraux.

Les cinq pays de la SADC prévus pour organiser des élections sont la République démocratique du Congo (RDC), Madagascar, le Mozambique, le Swaziland et le Zimbabwe.

Le Zimbabwe a récemment annoncé qu'il irait à ses élections harmonisées le 30 juillet, selon une déclaration publique publiée dans une Gazette extraordinaire du gouvernement le 30 mai.

La RDC devrait organiser des élections législatives et présidentielles le 23 décembre, tandis que le Mozambique organisera des élections locales le 10 octobre.

Les deux autres pays – Madagascar et le Swaziland – n'ont pas encore annoncé la date des élections.

Les prochaines élections permettront aux cinq pays de progresser dans la lutte contre la disparité entre les hommes et les femmes dans les postes de décision politique.

Dans la plupart des pays de la SADC, les femmes ne sont pas visibles dans les postes de décision dans tous les secteurs, y compris dans le domaine politique.

Ceci malgré le fait que les femmes constituent plus de la moitié de la population dans la plupart des pays de la SADC, ainsi que le fait que, le jour du scrutin, les femmes sont généralement les plus nombreuses à voter.

Divers défis entravent la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision.

Ceux-ci comprennent le manque d'accès à l'information

et les normes culturelles qui empêchent les femmes de se présenter aux élections.

Les femmes sont parfois intimidées de se présenter à des postes de direction ou à des élections par divers moyens, notamment la violence et l'intimidation.

Dans certains cas, les femmes ne peuvent pas accéder à des postes de direction en raison des croyances culturelles et des sociétés patriarcales qui considèrent les femmes comme des citoyens de seconde classe.

Cette idéologie est instillée chez les garçons et les filles à un jeune âge et devient une norme, donc les enfants grandissent en croyant qu'ils sont inégaux.

De telles normes limitent l'intérêt des femmes à prendre part à la prise de décision dans divers secteurs et avancent les croyances que c'est la position légitime pour les hommes.

Bien que la majorité des électeurs dans la plupart des États membres de la SADC soient des femmes, elles ne votent pas souvent pour d'autres femmes.

Cela peut être attribué au fait qu'il y a des idées fausses que les succès des femmes sont le résultat d'activités de promiscuité qui les mettent dans des positions de leadership.

Par conséquent, parce que les femmes ne veulent pas être associées à un tel étiquetage négatif, elles ne se disputent pas pour des postes de direction.



Le progrès économique de la plupart des pays de la SADC reste biaisé en faveur des hommes et ceci est un facteur qui contribue à ce que les femmes ne puissent pas se présenter aux élections.

Les campagnes électorales et l'inscription aux élections exigent généralement des ressources et du temps considérables.

Dans la plupart des cas, les femmes ont souvent des ressources limitées et finissent par abandonner les campagnes électorales et consacrent leur temps aux familles.

Par conséquent, il est essentiel de veiller à ce que les prochaines élections dans les cinq pays de la SADC s'efforcent de consolider et d'améliorer la parité et l'autonomisation des femmes.

Pour promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes, les

leaders de la SADC ont adopté le Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement, qui "prévoit l'autonomisation des femmes et l'élimination de la discrimination".

La participation politique des femmes est relativement faible dans toute la région, et la représentation des femmes au parlement varie de 6,1% dans l'Union des Comores à 46,2% en Namibie.

Parmi les pays qui iront aux élections cette année, la proportion de femmes au parlement selon l'Union interparlementaire en avril 2018 il y a la RDC 8,9%, Madagascar 19,2%, le Mozambique 39,6%, le Swaziland 6,2% et le Zimbabwe 33,2 pour cent.

Il est essentiel à ce stade pour la région de veiller à ce que le nombre de femmes au parlement soit renforcé. ▢

Protocole de la SADC sur le genre et le développement @ 10

LE PROTOCOLE de la SADC sur le genre et le développement a été adopté il y a 10 ans en 2008.

Le protocole a été révisé en 2016 afin que ses objectifs soient alignés sur diverses cibles mondiales et questions émergentes. Par exemple, le protocole révisé prend désormais en compte des questions émergentes telles que le changement climatique et les mariages d'enfants.

Les mariages d'enfants sont l'un des facteurs qui contribuent à la lenteur des progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, mais la définition d'un enfant selon l'âge reste controversée.

Le protocole révisé est également aligné avec d'autres dispositions de divers instruments régionaux tels que ceux relatifs à la gestion durable de l'environnement, et la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC. ▢



Plateforme régionale en ligne pour suivre les interventions de l'Organe de la SADC

La SADC développe une plateforme en ligne qui suivra la mise en œuvre des décisions et des interventions de l'Organe sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité.

L'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité a pour mandat de promouvoir la paix et la sécurité dans la région en donnant aux États membres des orientations sur les questions qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité.

Le système d'information de la Direction des organes (ODIS) proposé vise à créer une plateforme pour automatiser les différents processus entrepris par la Direction de l'organe au Secrétariat de la SADC.

Ces processus comprennent le profilage des pays, le suivi des conflits, le soutien aux missions de médiation, le renforcement des capacités, la recherche sur les alertes précoces et les rapports.

Le Secrétariat de la SADC cherche à identifier un consultant pour développer la plateforme en ligne, qui permettra de capturer et de profiler les États membres en fonction de leur population, de leurs informations économiques et de leurs informations politiques.

En fin de compte, le système en ligne devrait:

- Permettre la collecte et la communication en temps opportun de données sur la paix et la sécurité à la Direction de l'Organe;
- Saisir des informations relatives à l'observation des élections et aux observateurs électoraux;
- Saisir les informations relatives aux évaluations de la médiation et aux plans d'action pour chaque État membre;
- Saisir des informations pour les différents secteurs de l'organe, y compris la police,

la planification, la défense et les prisons, entre autres;

- Saisir des informations sur les experts qui ont été formés à l'observation des élections, à la médiation ou à la migration;

- Saisir des informations relatives aux comités techniques et statutaires de l'organe; et
- Fournir un référentiel de connaissances pour l'information, les données et

les rapports liés aux meilleures pratiques et aux leçons apprises, recueillies au cours des missions et des affectations liées aux fonctions de base de l'Organe. □

Fonction de la Direction de l'Organe

L'ORGANE SUR la politique, la défense et la sécurité (l'Organe) a été lancé en juin 1996 en tant qu'institution officielle de la SADC avec pour mandat de soutenir la réalisation et le maintien de la sécurité et de l'état de droit dans la région.

L'Organe est l'une des directions du Secrétariat de la SADC dont le mandat principal est de servir d'instrument pour assurer et soutenir la sécurité et la sûreté politiques et socio-économiques de la région de l'Afrique australe.

Le Traité de la SADC, le Protocole sur la politique, la coopération en matière de défense et de sécurité et le Plan Indicatif Stratégique pour l'Organe (SIPO) II sont les documents clés qui guident les activités de l'Organe.

Le SIPO a été créé pour guider la mise en œuvre du Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité.

Au sein de la structure du Secrétariat de la SADC, l'Organe est supervisé par le Secrétaire exécutif. □

Masisi est le nouveau président du Botswana



MOKGWEETSI MASISI est le nouveau président du Botswana. Il a été inauguré le 1er avril à la suite du départ à la retraite de Seretse Khama Ian Khama.

Ancien vice-président, Masisi était l'adjoint de Khama, et il devient le cinquième président du Botswana depuis son indépendance en 1966.

La norme dans le Parti démocratique du Botswana au pouvoir est que le président démissionne un an avant la fin du deuxième mandat, et passe la main à un successeur qui fera campagne aux prochaines élections après s'être installé pendant un an.

Le Botswana devrait tenir des élections en 2019, et le pays utilise un système électoral de circonscription unique du scrutin majoritaire uninominal pour l'élection des députés.

Les députés élus agissent alors en tant que collège électoral pour choisir le président. □

La SADC ouvre un bureau de liaison en RDC

LA SADC A ouvert un bureau de liaison en République démocratique du Congo (RDC) pour surveiller et fournir un soutien électoral au pays.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture officielle le 16 avril, le Secrétaire exécutif de la SADC, Dr Stergomena Lawrence Tax, a déclaré que le bureau renforce la présence de l'organisation régionale en RDC et offre une collaboration plus étroite avec les parties prenantes dans les efforts continus de la SADC d'aider le pays à atteindre une paix, une sécurité, une stabilité politique et un développement socio-économique durables.

Entre autres, le bureau de liaison de la SADC en RDC servira à coordonner les initiatives de soutien politique,

électoral et de sécurité en cours de la SADC dans le pays.

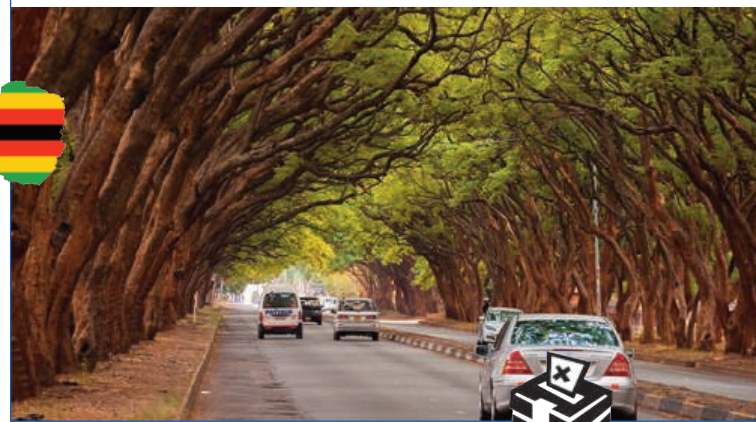
Le bureau permettra à la SADC d'identifier les zones spécifiques où son soutien est requis, en liaison avec le gouvernement de la RDC ainsi qu'avec les parties prenantes nationales, continentales et régionales.

Dr Tax a félicité le gouvernement de la RDC, les partis politiques, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), les organisations religieuses et d'autres parties prenantes pour leurs efforts et les progrès réalisés pour assurer la paix et la stabilité dans le pays.

Elle a imploré les parties prenantes en RDC de s'abstenir de toute forme de violence et de trouver des moyens amicaux de

résoudre leurs différends afin de créer un environnement propice à la conduite d'élections pacifiques et crédibles en décembre 2018.

La CENI a fixé au 23 décembre la date des élections parlementaires et présidentielles tant attendues en RDC. □



Le Zimbabwe se prépare pour des élections décisives

LES ZIMBABWEENS se rendront aux urnes le 30 juillet pour élire un nouveau président, des parlementaires et des conseillers lors des élections décisives.

Le président Emmerson Mnangagwa a déclaré que s'il n'y avait pas de vainqueur des élections présidentielles, un second tour aurait lieu le 8 septembre.

Les observateurs des élections de 46 pays et de 15 organisations régionales et internationales devraient observer les élections harmonisées du Zimbabwe, tant attendues.

Les observateurs comprennent ceux du Commonwealth, de l'Union européenne, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et des Nations Unies - qui observeront les élections pour la première fois depuis près de deux décennies.

La décision d'inviter les observateurs est conforme à la nouvelle volonté du gouvernement de reprendre contact avec la communauté internationale après des années de "relations glaciales" ainsi que l'engagement du Zimbabwe de tenir des élections libres et équitables.

Certains observateurs tels que la Mission d'observation électorale de la SADC et ceux du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ont déjà commencé à envoyer leurs missions pour évaluer l'état de préparation du Zimbabwe aux prochaines élections.

Conformément à la tradition, les observateurs observeront les

élections en trois phases: les phases pré-électorale, électorale et post-électorale.

La conduite de toutes les missions d'observation sera guidée par les dispositions de la loi électorale du Zimbabwe et de la Constitution. Après les élections, les missions devront produire leurs rapports sur le processus électoral, afin de déterminer si les élections étaient libres, équitables et crédibles.

Le président Mnangagwa s'est engagé à organiser des élections libres et équitables, et a également exhorté les électeurs et tous les autres partis politiques et parties prenantes à maintenir la paix avant, pendant et après les élections.

Les élections marquent la première fois que les deux principaux partis politiques - le Front patriotique de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zanu-PF) et le Mouvement pour le changement démocratique - Tsvangirai (MDC-T) présentent de nouveaux candidats présidentiels.

Mnangagwa est le candidat présidentiel du Zanu-PF suite à la démission de Robert Mugabe en novembre 2017, tandis que Nelson Chamisa a pris la direction du MDC-T après la mort de Morgan Tsvangirai en février.

Selon la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC), plus de 120 partis politiques se sont inscrits pour participer aux élections, bien que le nombre exact de candidats à la présidence ne soit toujours pas connu.

Le tribunal des nominations doit siéger le 14 juin dans les

différentes provinces pour accepter les nominations d'aspirants candidats aux élections présidentielles, parlementaires et locales.

Les élections du 30 Juillet marqueront la première fois que le pays a utilisé la technologie Biometric Voter Registration (BVR). BVR est la technologie de pointe qui capture les caractéristiques physiques telles que le visage et empreintes digitales à des fins d'identification.

Au 8 mai, un total de 5 439 822 personnes s'étaient inscrites pour voter, selon la ZEC. Parmi ceux-ci, 2 953 142 ou 54,3% étaient des femmes, le reste était des hommes.

Le système électoral du Zimbabwe est un système uninominal majoritaire à un tour pour les élections présidentielles, parlementaires et locales où le candidat ayant obtenu le plus de voix gagne.

L'Assemblée nationale est composée de 210 membres élus et de 60 sièges supplémentaires réservés aux femmes.

Il y a six sièges réservés aux femmes dans chacune des 10 provinces administratives du Zimbabwe, les membres étant élus selon un système de représentation proportionnelle basé sur les votes exprimés pour les candidats représentant les partis qui contestent les élections législatives dans chacune des provinces.

En vertu de la nouvelle Constitution adoptée en mai 2013, la disposition relative aux sièges réservés aux femmes s'appliquera à deux élections, ce qui signifie que les prochains scrutins seront la

dernière fois que cette exigence s'appliquera.

Le Sénat est composé de 80 membres, comprenant six représentants élus, élus à la représentation proportionnelle de chacune des 10 provinces ainsi que deux représentants des personnes handicapées.

Le reste sera constitué de 18 chefs traditionnels, comprenant le président et le vice-président du Conseil national des chefs et deux chefs de huit provinces, à l'exclusion des deux provinces métropolitaines de Harare et de Bulawayo.

Le Zimbabwe a introduit un système de "liste zébrée" pour la nomination des candidats au Sénat pour la première fois aux élections de 2013.

Dans ce système, les partis politiques sont tenus de présenter des listes de candidats montrant des femmes et des hommes en alternance, avec une femme en tête de chaque liste.

Le système de la liste zébrée est utilisé pour les élections parlementaires et locales dans d'autres États membres de la SADC tels que le Lesotho, la Namibie et l'Afrique du Sud.

Lors des dernières élections tenues en 2013, le Zanu-PF a remporté les élections présidentielles avec 61% des voix contre 34% pour le MDC-T.

Lors des élections législatives, le Zanu-PF a remporté 159 sièges, soit 76% des 210 sièges électifs à l'Assemblée nationale, ce qui lui a donné plus que la majorité des deux tiers. Le MDC-T a obtenu 50 sièges, soit environ 24% des voix. □



L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI

SADC AUJOURD'HUI Vol. 20 No 4 Juin 2018

SADC AUJOURD'HUI est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR
Munetsi Madakufamba

COMITÉ DE RÉDACTION
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglène Tauya, Admire Ndhlovu, Phyllis Johnson, Danai Majaha, Kumbirai Nkhongo, Anesu Ngadya, Tariro Sasa, Nyarai Kamplipili, Tanaka Chitsa, Lynette Chitambo, Tonderai Mpofu, Monica Mutero

TRADUCTEUR
Chris Kambayi

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2018

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sadc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya, Francis Chikanga

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
P1 cdn2.portalangop, vesselfinder.com, pulse.com, manica.org, gstatic.com, hevaultexchange; P2 guidetrip.com, politiceconomy.org, manica.org; P4 qzr, ipinimg; P5 4.bp.blogspot.com, 1.bp.blogspot.com, tomodachisafaris, the patriot; P6 bp.blogspot, iytimg, vecceavegetationmap4africa, Wikimedia, hollywoodfishfarm; P11 thumbs.dreamstime.com, images.wine.co.za, encrypted-tbn0.gstatic.com; P12 chronicle.co.zw, weekendpost.jpg, africanleadership P13 4.bp.blogspot.com, img.bulawayo.jpg, thisisafrica; P14 nehandaradio.com, herald.co.zw, i.guim; P16 seychellesnews, en.wikimedia

Abonnez-vous aujourd'hui
SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Adel: sadctoday@sadc.net
Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél: +263 4 791 141 Fax +2634 791 271

www.sadc.net
Connaissance pour le Développement

 [sadc.net](https://www.facebook.com/sadc.net)  [@sadc.net](https://twitter.com/sadc.net)



Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement.





EVENEMENTS

Juin – Août 2018

Juin	
5, Mondial	Journée Mondiale de l'Eau. Les célébrations annuelles ont pour but de sensibiliser à la nécessité de conserver et de protéger l'environnement. Le thème de cette année est "Vaincre la Pollution du Plastique".
6-8, Rwanda	Sommet Africain sur l'innovation 2018 Le sommet est une initiative visant à mobiliser les décideurs politiques, les investisseurs, les innovateurs, les chercheurs et les jeunes dans une coalition pour une action collective visant à promouvoir et à créer un environnement propice à l'innovation en Afrique.
17 Mondial	Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse Cette journée est célébrée chaque année pour sensibiliser le public à la nécessité de combattre et de réduire la désertification.
19-22, Maurice	Forum Énergétique Africain Le Forum sur l'énergie en Afrique rassemble les gouvernements, les compagnies d'électricité et les principaux acteurs du secteur de l'énergie en Afrique et dans le reste du monde pour mettre l'accent sur la fourniture d'infrastructures énergétiques en Afrique. Le forum est la réunion d'investissement mondiale pour les secteurs de l'énergie, de l'énergie, des infrastructures et de l'industrie en Afrique.
25-28, Afrique du Sud	Réunion des ministres des Genres de la SADC Les ministres des Genres et des affaires féminines de la SADC se réunissent chaque année pour examiner le programme régional sur le genre. La réunion est l'occasion pour les États membres de partager les progrès sur la mise en œuvre des engagements en matière de genre.
25 Juin-2 Juillet, Mauritanie	31ème Sommet de l'Union Africaine La 31ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine aura pour thème "Gagner la Lutte contre la Corruption: Un chemin durable vers la transformation de l'Afrique". Le sommet sera précédé d'une session Extraordinaire du conseil exécutif le 28 -29 mars.
Juillet	
Date à déterminer,	Élections Harmonisées au Zimbabwe Les Zimbabwéens se rendront aux urnes pour élire un président, des membres du parlement (assemblée nationale et sénat) et des conseillers locaux pour les cinq prochaines années.
23, Afrique du Sud	Groupe de Travail Ministériel de la SADC sur l'intégration régionale Le Groupe de Travail discutera des progrès dans la mise en œuvre de décisions de la SADC sur l'intégration économique régionale. Celles-ci incluent la mise en œuvre du Plan d'Action Chiffré de la Stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.
30– 1 Août, Namibia	Semaine de l'industrialisation de la SADC L'événement d'une semaine vise à vulgariser la Stratégie et la Feuille de route pour d'industrialisation de la SADC approuvée en 2015. Maintenant dans sa troisième année, l'événement annuel comprend une conférence de haut niveau pour discuter des moyens d'accélérer le programme d'industrialisation de la SADC ainsi qu'une exposition par les gouvernements, les entreprises, les institutions de recherche et d'autres parties prenantes.
Août	
17-18, Namibia	38ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC Les leaders de la SADC se réunissent chaque année en août pour leur Sommet afin de discuter de questions visant à promouvoir l'intégration régionale et le développement. Le sommet est précédé de réunions de Hauts Fonctionnaires et du Conseil des Ministres. Le président hôte Hage Geingob, de la Namibie, assumera la présidence de la SADC de son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa.
Date à déterminer,	Forum régional sur les perspectives climatiques en Afrique australe Les experts climatiques des États membres de la SADC se réuniront pour examiner les perspectives climatiques régionales, en utilisant des indicateurs de précipitations saisonnières pour produire une prévision régionale pour la saison des pluies 2018/19.

L'HISTOIRE
AUJOURD'HUI25
YEARS

Les Seychelles célèbrent l'indépendance ... et 25 ans depuis l'adoption de la Constitution

JUIN EST un mois spécial dans l'histoire des Seychelles.

Le pays a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne le 29 juin 1976. Le mois a également été marqué par l'adoption historique de la Constitution actuelle le 18 juin 1993, qui a vu l'introduction d'un système politique multipartite.

Pour célébrer ces réalisations, les Seychelles ont combiné les deux événements en 1993 et les ont commémorés le 18 juin en tant que fête nationale.

Cependant, à partir de 2015, la date de la fête nationale a été déplacée à sa date d'origine, soit le 29 juin, date d'indépendance réelle de l'archipel de 115 îles de l'océan Indien.

Le 18 juin est maintenant marqué comme la Journée de la Constitution pour célébrer l'adoption de la constitution actuelle en 1993.

En ce jour, des milliers de personnes assistent aux événements de célébration qui incluent des défilés, un spectacle de fleurs, de la musique et un discours présidentiel.

Cependant, la route vers l'indépendance était longue pour les Seychelles.

Dans les années 1760, les Français ont envahi et pris le contrôle des Seychelles, nommant les îles après Jean Moreau de Sechelles qui était le ministre des Finances en France.

Les Français ont gardé le contrôle sur les îles jusqu'au début des années 1790 lorsque les Britanniques ont commencé à affirmer leur présence.

En 1794, la Grande-Bretagne a annexé les Seychelles et l'île a été administrée de l'île Maurice jusqu'en 1903, quand elle est devenue une colonie britannique séparée.

Au fur et à mesure que la population augmentait et que les plantations s'étendaient, les Britanniques ne tardèrent pas à effectuer des changements économiques et sociaux dans les îles en supprimant l'esclavage et en indemnisant les propriétaires de plantations de canne à sucre.

Cependant, comme la France, les Britanniques ont utilisé les îles pour garder des prisonniers. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, un conflit éclate entre les travailleurs indiens et les propriétaires de plantations.

Au niveau politique, il y avait une pression accrue pour que la Grande-Bretagne cède le pouvoir aux locaux.

En 1964, les partis nouvellement constitués, le Parti uni du peuple des Seychelles, qui était un parti socialiste dirigé par France-Albert René, et le Parti démocratique des Seychelles dirigé par James Mancham ont présenté une pétition au Royaume-Uni pour l'indépendance.

Un accord a été conclu avec les élections tenues en 1974 et remporté par le Parti démocratique des Seychelles. Cependant, les Seychelles étaient encore sous contrôle britannique et continuaient à faire pression pour une indépendance totale.

Ce fut finalement le cas le 26 juin 1976, lorsque les Seychelles devinrent indépendantes et gouvernées par une coalition, avec Mancham comme président et René comme premier ministre.

Cela a duré une année, jusqu'au 5 juin 1977, quand Mancham a été destitué dans un coup d'État, avec René installé comme président.

En 1978, le gouvernement a promulgué une nouvelle constitution, transformant les Seychelles en un État à parti unique. Le 27 décembre 1991, la Constitution a été modifiée afin de tenir compte des autres partis politiques.

Cependant, ce n'est que le 18 juin 1993 que la constitution actuelle des Seychelles a été approuvée et que les premières élections législatives et présidentielles multipartites ont eu lieu en juillet.

René a remporté cette élection et les trois prochaines élections qui ont suivi jusqu'à sa démission en 2004 lorsqu'il a remis le pouvoir à l'actuel président James Michel.

Depuis lors, la nation insulaire a fait des progrès significatifs vers le développement socio-économique ainsi que la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique australe. □



En souvenir de Seretse Khama, Masire

SIR SERETSE Khama Day est une fête nationale officiellement désignée pour honorer le premier président du Botswana.

Cette fête est célébrée le jour de l'anniversaire de Seretse Khama, né le 1er juillet 1921 et devenu le premier dirigeant du Botswana à l'indépendance le 30 septembre 1966.

Il est décédé d'un cancer du pancréas le 13 juillet 1980. Seretse Khama était l'un des pères fondateurs de la SADC, et il était le père de l'ancien président Seretse Khama Ian Khama.

Seretse Khama a été remplacé par Ketumile Masire qui était son adjoint depuis 1965. Masire est devenu le deuxième président du Botswana de 1980 à 1998 et est décédé à l'âge de 91 ans le 22 juin 2017. □

JOURS FÉRIÉS AU SEIN DE LA SADC

Juin -Août 2018

1 Juin	Journée internationale de l'enfant	Angola
15 et 16 Juin	Eid al Fitr + (Fin du Ramadan)*	Malawi, Tanzanie, Maurice
18 Juin	Constitution Day	Journée de la Constitution Seychelles
25 Juin	Jour de l'indépendance	Mozambique
26 Juin	Jour de l'indépendance	Madagascar
29 Juin	Jour de l'indépendance	Seychelles
30 Juin	Jour de l'indépendance	RDC
1 er Juillet	Journée de Sir Seretse Khama	Botswana
2 Juillet	Jour férié	Botswana
2 Juillet	Fête des Héros	Zambie
3 Juillet	Jour de l'Unité	Zambie
6 Juillet	Jour de l'Indépendance	Malawi
7 Juillet	Saba Saba	Tanzanie
16 Juillet	Fête du Président	Botswana
17 Juillet	Jour du Président	Botswana
17 Juillet	L'anniversaire du Roi	Lesotho
22 Juillet	Jour férié	Swaziland
23 Juillet	Anniversaire du père du Roi	Swaziland
1 er Août	Fête des parents	RDC
6 Août	Fête des agriculteurs	Zambie
8 Août	Nane Nane Journée paysanne	Tanzanie
9 Août	Journée de la femme	Afrique du Sud
13 Août	Fête des Héros	Zimbabwe
14 Août	Fête des Forces de défense	Zimbabwe
15 Août	Fête de l'Ascension	Madagascar, Seychelles
15 Août	Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie	Maurice
17 Août	Journée de la SADC**	All
22 Août	Eid al Adha	Tanzanie
26 Août	Fête des Héros	Namibie
27 Août	Jour férié	Namibie
31 Août	Umhlanga Reed Dance	Swaziland

Un avenir partagé au sein d'une communauté régionale